

Signature du contrat « Territoires en action » entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura

La Région investit près de 170 millions d'euros à travers les contrats « Territoires en action » (TEA) pour accompagner les projets des collectivités contribuant à l'adaptation au changement climatique et à l'attractivité de tous les territoires.

35 territoires de projet, couvrant l'intégralité du territoire régional, ont signé ces contrats avec la Région sur la période 2022-2028. Ils bénéficient ainsi de financements Région pour la mise en œuvre de leurs projets, sur des sujets variés, tels que : la construction d'équipements publics (petite enfance, tiers-lieux, maisons de santé, etc.), la rénovation énergétique du bâti public, le renforcement des centralités, l'alimentation de proximité, la création de pistes cyclables, la sobriété foncière et la réhabilitation de friches. Les projets retenus répondent à des critères ambitieux de sobriété foncière et de performance énergétique bâtimentaire.

Ce nouveau contrat soutiendra des projets cohérents avec la stratégie de développement porté par ses territoires, notamment concernant :

- L'adaptation au changement climatique ;
- Une offre nouvelle de services à la population ;
- Le développement des mobilités durables du quotidien ;
- L'accès à la santé.

Ce contrat s'articule également avec d'autres dispositifs de la Région (Centralités rurales en Région, appui aux parcs naturels régionaux, ENVI, Fonds d'aide aux projets, etc.) et de l'Union européenne (LEADER, FEDER territorial) mis à disposition des territoires, afin d'optimiser le soutien aux projets de développement local.

Dans le cadre de ce contrat « Territoires en action » (TEA), le territoire bénéficiera d'un soutien de la Région de **750 427 euros**. Ces crédits l'outilleront dans la mise en œuvre de sa stratégie ciblant :

- la réussite de la transition énergétique,
- l'amélioration de la qualité de vie,
- l'aide aux communes,
- la diversité économique,
- et l'affirmation de la vocation touristique du territoire.

Ce contrat « Territoires en action » de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura s'articule en 4 axes :

I. Adaptation au changement climatique (67 % de l'enveloppe) :

- Mise en place d'un Projet alimentaire territorial (PAT) destiné à promouvoir l'agriculture locale et réduire les émissions de CO₂.
- Requalification des espaces publics et des logements vacants pour renforcer l'économie de proximité.
- Soutien aux énergies renouvelables : bois-énergie, hydroélectricité, projets photovoltaïques et éoliens.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél : 06 74 97 43 18
Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél : 06 08 37 99 02

2. Conforter l'attractivité par l'offre de services à la population (11 % de l'enveloppe) :

- Renforcement des services de garde pour la petite enfance (micro-crèches).
- Étude et mise en place de solutions de santé accessibles : extension des maisons de santé.

3. Faciliter l'accès à la santé (7 % de l'enveloppe) :

- Création d'infrastructures pour attirer et retenir les professionnels de santé.
- Renforcement des maisons de santé de Champagnole et Nozeroy.

4. Favoriser les mobilités durables (5 % de l'enveloppe) :

- Développement de mobilités alternatives (covoiturage, auto-partage, véhicules électriques).
- Création de voies douces et de pistes cyclables (à visée touristique et quotidienne).

Par ailleurs, la Communauté de communes a été retenue à l'AMI FEDER rural sur la base de sa stratégie territoriale déclinée dans le contrat « Territoires en action ». Elle peut ainsi bénéficier de financement pour ses projets dans 4 domaines :

- Mobilités ;
- Renouvellement urbain en milieu rural ;
- Tourisme et culture ;
- Villages intelligents.

Dans ce cadre, la Région Bourgogne-Franche-Comté et les territoires concernés signeront le :

Mardi 21 janvier 2025 à 11h00, à Champagnole (Jura)

Siège de la Communauté de communes – Cité administrative "Le Jouef"
7 Rue Victor Bérard, 39300 CHAMPAGNOLE

le contrat « Territoires en action » avec la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura, en présence de M. Eric HOULLEY, Vice-Président de Région en charge de la Cohésion territoriale, de la politique de la ville, des ruralités et des parcs naturels.

La presse est invitée à cette signature

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél : 06 74 97 43 18
Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél : 06 08 37 99 02